



Depuis 1972

OLYMPIQUE GRANDE-SYNTHE

COMMUNIQUE DU 16 MAI 2021

« Je ne peux pas, j'ai piscine » REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

→ Ce communiqué comporte deux pages ←

Madame, Monsieur,

Vous allez enfin pouvoir utiliser de nouveau cette bonne excuse pour éviter un rendez-vous : « *je ne peux pas, j'ai piscine* ». En effet, suite aux récentes annonces gouvernementales, les activités sportives dans les espaces couverts (salles de sport, piscines...), donc **les entraînements de notre club, peuvent reprendre, en deux temps toutefois : à partir du mercredi 19 mai, uniquement pour les mineurs d'âge, puis, à partir du 9 juin, pour tout le monde.** Les entraînements dureront jusqu'au début des travaux de la piscine (voir ci-dessous), et, en tout état de cause, jusqu'au samedi 3 juillet inclus.

Bien évidemment, cette reprise reste soumise au strict respect des gestes barrière, désormais connus de tous, ainsi qu'au protocole propre à la piscine Léo Lagrange, que vous trouverez à la suite de ce communiqué. **J'insiste sur l'absolue nécessité du respect de ces consignes, auquel je veillerai personnellement. Soyons clairs : au premier écart, ce sera un avertissement verbal, au second, ce sera l'exclusion jusqu'en fin de saison.**

Et les travaux de la piscine ?

Comme je l'ai déjà évoqué dans de précédents communiqués, la piscine Léo Lagrange va subir plusieurs mois de travaux, destinés, notamment mais pas que, à rattraper certaines malfaçons issues des travaux s'étant déroulés entre 2009 et 2013. La date de début de ces gros travaux était initialement programmée le 5 mai 2021, et leur fin en novembre prochain.

Seulement, pour diverses raisons (programmation, marchés...), **le début des travaux est reporté à une date ultérieure, possiblement fin juin ou juillet, et la fin des travaux devrait, normalement, intervenir à la fin décembre 2021 ou début janvier 2022.. Nous ne reprendrons pas la saison 2021-2022 de façon normale et habituelle, mais, de cela, je vous parlerai plus tard, quand le Comité Directeur aura arrêté des dispositions définitives.**

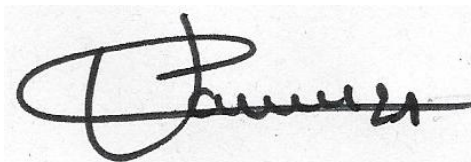
Et votre adhésion ?

Vous êtes sans doute nombreux à vous poser la question de la cotisation que vous avez payée pour adhérer au club pour la saison 2020-2021 (et même pour 2019-2020). Il m'importe donc de vous répondre en trois points. Premièrement, il faut savoir que l'OGS étant une association loi de 1901, elle n'est pas soumise aux mêmes règles qu'un commerçant qui ne fournirait pas un produit ou une prestation, et qui, forcément, devrait rembourser tout ou partie de la somme perçue. Le club n'a aucune obligation légale de cette sorte. Deuxièmement, je vous rappelle que la cotisation que vous payez pour adhérer au club inclut le coût de la licence prise auprès de la

fédération Française de Natation, mais aussi l'adhésion à l'Union des OGS, et une assurance. En clair, pour une adhésion à 85 €, le club n'en garde pour fonctionner que 25 € à 30 € (10 € à 15 € pour une cotisation à 50 €). Troisièmement, **le Comité Directeur réfléchira forcément à la façon de prendre en compte l'ensemble de ces éléments lors de la fixation du tarif de l'adhésion au club pour la saison 2021-2022.**

En attendant, je vous souhaite une bonne reprise d'activité et vous rappelle que toutes ces perspectives restent soumises aux décisions gouvernementales, et au strict respect des gestes barrière et de la distanciation sociale. **Prenez bien soin de vous et de vos proches !**

Cordialement



Christophe VANHEMS
Président

VILLE DE GRANDE SYNTHÉ
SERVICE DES SPORTS
PISCINE LEO LAGRANGE
TEL : 0328216525



VILLE DE
GRANDE-SYNTHÉ

PROCOLE A RESPECTER **PISCINE LEO LAGRANGE**

- **Respecter la distance physique minimale (1,50 mètre)**
- **Port du masque obligatoire jusqu'aux douches (à TOUT âge)**
- **Accès interdit aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs.**
- **Respecter les gestes barrières.**
- **Laisser ses affaires personnelles dans les casiers (prévoir une pièce de 50 cents)**
- **Douche et savonnage obligatoires avant la baignade.**
- **Accès aux gradins, sauna, hammam interdit.**